

La contribution de la femme rurale au revenu de ses ménages dans l'ouest algérien

[The contribution of rural women to income of her households in western Algeria]

Amina Benali

Department of management,
University TAHRI MOHAMED,
Béchar, 08000, Algeria

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the ***Creative Commons Attribution License***, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This paper provides evidence on the crucial role of women in agriculture and rural development. It presents the results of a research conducted 678 rural women in agricultural farms in western Algeria concerned women's participation in agricultural and no-agricultural activities. This document affirms that women make essential contributions to agriculture and rural enterprises across the developing world. Women are major producers of food, earners of household income. A special attention was paid to actions development regarding their promotion of awareness of gender issues and their ability to respond to women's requirements.

KEYWORDS: Women Participation, Rural Women, Gender, western Algeria, agriculture and no-agricultural activities.

RÉSUMÉ: La contribution des femmes rurales à la vie économique est incontournable, elle est le pivot de plusieurs activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales algériennes. Cet article présente les résultats d'une enquête menée auprès de 678 femmes rurales vivante de l'ouest algérien, concerne leur participation aux activités agricoles et extra agricoles. Une attention particulière est portée sur les actions de développement dans leur sensibilisation au genre.

MOTS-CLEFS: la Participation féminine, Femme rurale, genre, l'ouest algérien, activité agricole et non agricole.

1 INTRODUCTION

Les femmes au monde rural jouent un rôle crucial dans le développement agricole et rural. En Algérie, comme la majorité des pays du monde, la femme rurale remplit des tâches fondamentales dans la production vivrière et constitue une part considérable de la main d'œuvre agricole et para agricole. Elle présente à tous les travaux de la production vivrière (LAROUSSE, 2003)[1] afin d'assurer la sécurité alimentaire et de subvenir aux besoins de ses familles.

L'objectif de cet article est de décrire, à partir d'une enquête réalisée, la contribution de la femme rurale dans le revenu de leur ménage.

L'enquête porte sur un échantillon de 678 femmes rurales à partir de neuf wilayas (Wilaya c'est de province en Algérie) de l'ouest algérien entre juillet et décembre 2014.

2 PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

ZONE D'ÉTUDE

Le cadre géographique de l'enquête comporte les neuf wilayas : Béchar, Tlemcen, Tiaret, Saida, Sidi bel abbés, Mascara, El Bayadh, Naâma et Ain Témouchent) (voir la figure suivante).



Figure n°01 : la carte de la zone d'étude

Notre zone d'étude rassemble l'ouest et le sud-ouest algérien, elle est limitée:

Au Nord par la mer méditerranée; Oran, Mostaganem, Rélizane et Téssimsilt

A l'Est par Les wilayas Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Adrar ;

Au Sud par les wilayas d'Adrar et Tindouf;

Par Le Maroc à l'Ouest.

Le territoire de notre zone d'étude s'étend sur une superficie de 318429,32 Km² et dispose d'une façade maritime de 200 km (entre Tlemcen et Ain Témouchent) et un long tracé frontalier de plus de 900 Km avec le Royaume marocain.

La zone étudiée abrite une population estimée à 4701059 habitants en 2011, soit une densité moyenne de 600 habitants/ Km²[2]. Cette densité est particulièrement élevée dans les communes urbaines et faibles dans les communes rurales. Du point de vue administratif, notre zone est organisée en 293 communes, regroupées en 98 daïras .[3]

3 MATERIEL ET METHODS

PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE

Parmi les différents instruments d'enquête à savoir les entretiens, l'observation directe et le questionnaire, nous avons opté pour le questionnaire.

La conception de notre questionnaire est inspirée du cadre analytique de l'approche genre que nous nous sommes proposés d'utiliser (un cadre combiné Harvard/Moser). Le questionnaire s'appuie sur les indications des manuels de l'organisation mondiale de l'agriculture FAO en matière de recensements agricoles prenant compte des aspects de genre et sur « l'enquête pilote sur l'activité des femmes dans l'agriculture » . [4]

Il s'agit d'un ensemble de 35 questions principales réparties en 4 rubriques :

La première partie correspondant à des données d'identification : Il s'agit en premier de données relatives à la femme rurale (l'âge, l'état matrimonial, le nombre d'enfant, niveau d'instruction, chef de ménage ...etc.).

En second, il s'agit de celles relatives au ménage (les caractéristiques du ménage agricole, le nombre des personnes vivant dans le même foyer, identification et caractéristiques du chef du ménage,..... etc..).

La deuxième se rapportant à l'objectif principal de notre étude genre. Elle concerne : Les activités exercées :

Tâches et responsabilités dans la production : agricole, élevage, non agricole,

Tâches et responsabilités dans la reproduction sociale : domestique, éducative, de santé,

La troisième partie concerne

Le revenu ; l'accès aux facteurs et moyens de production et contrôle des bénéficiaires : terre, capital (crédit), matériels, information, et les bénéficiaires.

La répartition des pouvoirs : qui gère l'exploitation agricole ? Au niveau de l'exploitation agricole

La quatrième se penche sur les besoins des femmes enquêtées, sur les contraintes et les problèmes qui empêchent leur développement rural ;

Le questionnaire tel qu'il a été présenté a fait le sujet d'un pré-test au cours de nos premières visites sur le terrain. Ainsi de nouvelles questions ont été ajoutées pour le rendre plus adapté à notre problématique et aux objectifs de la recherche. Nous trouvons en annexe I le questionnaire définitif utilisé.

LE CHOIX DE L'ÉCHANTILLON

Une fois le questionnaire définitif établi, le choix doit porter sur la taille de l'échantillon et sur la méthode d'échantillonnage car il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population. D'ailleurs, c'est inutile : interroger un nombre restreint de personnes, à condition qu'elles aient été correctement choisies, peut apporter autant d'informations, à une certaine erreur près, erreur calculable, et qu'on peut rendre suffisamment faible.

Le problème du choix d'un échantillon de répondants de la population étudiée est une étape cruciale de notre étude.

Dans une telle perspective une enquête sur une population représentative de l'ensemble des femmes n'apparaissait pas nécessaire. A cette possibilité on a préféré une enquête sur une population définie par certains critères, considérés comme significatifs par rapport aux objectifs définis.

En fonction des objectifs formulés et de l'étude de documents statistiques disponibles, on a limité l'univers analysé de la façon suivante :

La population étudiée : Les femmes interrogées dans l'enquête sont toutes :

- Les femmes chefs et non chef de famille ;
- Les femmes chefs et non chef de famille : L'enquête a donc porté sur les femmes mariées non chef de familles. Les veuves, célibataires et divorcées se trouvant en fait dans des situations de chef de famille, c'est-à-dire devant assurer elles-mêmes l'essentiel de leurs revenus.
- Les femmes âgées plus de 15 ans : La tranche d'âge 15 ans et plus est l'âge privilégié pour notre étude : tranche d'âge ou les charges familiales occupées par la femme sont similaires à celles de l'homme.

L'échantillon n'a donc retenu que les femmes âgées plus de 15 ans révolus ce qui correspond au moment où l'enquête a été arrêtée, à la génération 1998 ;

MÉTHODE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Plusieurs critères ont déterminé le choix des terrains sur lesquels l'enquête devait se dérouler. Il importait que chaque zone rurale choisie ait une population de quelque importance ; (le total des ménages ordinaires et collectifs de la commune [5] choisie pour l'étude est entre 1000 et 5000 habitants) ;

Selon les statistiques d'ONS(2011), 70 % des ménages ordinaires et collectifs résident dans les agglomérations chefs-lieux, 16% dans les agglomérations secondaires et les 14 % restant dans la zone éparse .

Sachant que sur 4.055 agglomérations au niveau national, 3.476 sont classées comme rurales par l'Office national des statistiques (ONS) dont 2.871 agglomérations (villages) ont une population de 1.000 à 5.000 habitants.

Est considérée commune rurale, toute commune dont le taux d'urbanisation est inférieur à 50% et sa densité humaine inférieure à la moyenne de la densité de la région où elle se trouve (Nord, Hauts-Plateaux, Sud).

L'étude sera à l'ouest de l'Algérie, en vertu de proximité de ces zones.

Tableau : La répartition des agglomérations rurales et semi-rurale par wilaya et de leurs populations respectives

wilaya	Nombre d'agglomération			La population			totale
	Semi-rurale	Rurale aggloméré	total	Semi-rurale	Rurale aggloméré	Zone éparsé	
Béchar	1	40	41	5405	46799	5718	57922
Tlemcen	32	138	170	131198	164002	68589	363789
Tiaret	16	38	54	66290	51259	148061	265610
Saida	6	32	38	25459	41241	41624	108324
Sidi bel abbés	20	48	68	88333	67053	31651	187037
mascara	16	96	112	71443	136275	132484	340202
El bayadh	7	30	37	30109	28509	25364	83982
Naama	3	15	18	13363	13754	26047	53164
Ain temouchent	8	38	46	33979	49507	39030	122516
totale	115	514	629	492261	653448	547017	1692726

Source : Des statistiques de l'office national des statistiques, enquêtes emploi des ménages ; 2011.

Pour notre enquête, on a calculé la taille d'échantillon requise avec la formule suivante :

Formule:

$$n = \frac{t^2 \times p(1-p)}{m^2}$$

n = Taille d'échantillon minimale pour l'obtention de résultats significatifs pour un événement et un niveau de risque fixé

t = niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96)

p = Probabilité de réalisation de l'événement ; 70%

m = marge d'erreur à 5% (valeur type de 0,05)

L'enquête repose sur un échantillon par quota (sélection représentative de communes), et non pas sur un échantillon aléatoire simple. Pour corriger la différence, on multiplie la taille de l'échantillon par l'effet du plan d'échantillonnage (**D**).

On suppose généralement que cet effet est de **2** pour ce genre d'enquête $n \times D = 323 \times 2 = 646$

On ajoute encore 5% à l'échantillon pour tenir compte d'impondérables comme les non-réponses ou les erreurs d'enregistrement. $n + 5\% = 646 \times 1.05 = 678.3 \sim 678$

On divise le chiffre obtenu au pourcentage de dispersion d'échantillonnage de chaque commune et wilaya à étudier ; On arrondit la taille de l'échantillon à 680 femmes.

Les résultats obtenus au moyen du questionnaire ont fait l'objet d'analyses statistiques descriptives et à l'aide du logiciel SPSS 21.

4 RESULTAT

4.1 DESCRIPTION GENERALE DE L'ÉCHANTILLON

L'analyse des résultats sur la zone d'étude permet d'avancer les conclusions suivantes :

- L'âge moyen de la femme est de 37 ans, avec des minima de 15 ans et des maxima de 76 ans,
- C'est la catégorie d'âge 35-44 qui domine avec 211 femmes (31,1 % de la population totale enquêtée), suivie par la catégorie de femmes âgées entre 45 à 54 avec 181 femmes (26,7 % de la population enquêtée).
- Pour la situation matrimoniale : La majorité des personnes enquêtées sont mariées avec 37,9%, suivie des célibataires de (25,8%), des veuves de (22,6 %) et des divorcées de (13,7%).
- La population des femmes qui a plus de 10 enfants est de 11,2 % et celle qui a :
- le nombre d'enfant entre 7 et 9 est de 16,1 % ; sa majorité est entre 45 et 54 ans (selon le diagramme suivant),
- le nombre d'enfant entre 4 et 6 est de 13,7 % ;
- le nombre d'enfant entre 1 et 3 est de 26,1 % ; sa majorité est mariée entre 35 et 44 ans.
- Et le reste (32,9 % de la population) n'a pas d'enfant et sont généralement les célibataires ;
- Le nombre de personnes vive dans le foyer : Au niveau de l'ensemble de l'échantillon, 50,4% des ménages sont de grande taille (Elle dépasse la moyenne de la zone estimée à plus de 15 membres par ménage). La taille moyenne est de 22,4 % de la population enquêtée. Et la petite taille est de 27,1 % de la population ;
- Pour le niveau d'instruction : Les analphabètes représentent 269 femmes soit (39,7%) et celles qui ont : un niveau primaire sont 105 femmes soit (15,50%) ; un niveau d'instruction moyenne sont 94 femmes soit (13,90%) ; un niveau secondaire sont 126 femmes soit (18,60%). Et le nombre des femmes rurales possédant un niveau d'instruction universitaire est le plus faible (84 femmes) avec un taux de (12,4%). D'autres travaux montrent presque le même résultat tel que ce de l'OCDE (2006). [6]
- L'exercice d'une profession : Notre échantillon est composée de 47,3% qui exercent une profession dont : 20,8% exercent une profession agricole ; 17,1% exercent une profession non agricole ; 9% travaillent à domicile ; Par contre 52,7 % n'exercent aucune activité salariée ;

4.2 LA CONTRIBUTION AUX TRAVAUX AGRICOLES ET EXTRA AGRICOLES :

4.2.1 LES TRAVAUX AGRICOLES

- Le labour : Cette opération, très dure est peu pratiquée par les femmes. Il ressort de l'enquête que 8,1 % de l'échantillon pratique cette activité. Mais en cas d'insuffisance de main d'œuvre, les jeunes filles et certaines femmes interviennent avec un taux de 22,6% de l'échantillon.
- Le semis et le repiquage : Les résultats de notre enquête ont montré que 39,7% des femmes interrogées participent aux ces travaux ; Le taux de participation des femmes aux différentes opérations de semis et repiquage est le suivant: 210 femmes interrogées participent à l'arrachage et/ou le semis /ou transport des plants ; 59 femmes participent au repiquage proprement dit.
- Le traitement phytosanitaire: Les femmes participent à cette activité avec un taux de 41,7% de l'échantillon étudiée. La raison avancée est l'insuffisance de main d'œuvre dans leur exploitation. Cependant d'autres femmes participent au traitement phytosanitaire salarié à temps partiel (surtout dans la zone de Naâma).
- L'irrigation: 29,5% des femmes de l'échantillon participent souvent à cette activité. Cependant, par insuffisance de main d'œuvre certaines femmes et jeunes filles interviennent pour l'irrigation avec un taux de 33%.
- La récolte : 63,9% des femmes interrogées interviennent dans cette opération. Les femmes préfèrent participer à la récolte car c'est à l'issue de cette opération qu'elles peuvent prétendre à une rémunération supplémentaire. Cela explique la grande motivation des femmes pour cette opération. Cette rémunération se fait en nature immédiatement après le travail. Après la récolte le chef d'exploitation leur donne également une quantité de produit récolté (pommes de terre, tomates, raisins, pommes) variant d'une exploitation à une autre.
- La commercialisation : Les femmes interrogées participent à la commercialisation des produits agricoles avec un taux de 21,7% de la population ; Ces femmes ont en majorité un niveau d'instruction relativement bas. Environ 59% n'ont aucun niveau d'instruction (alphabétisés). Le commerce des produits agricoles constitue leur principale activité.

- Le pâturage : Cette activité a été longtemps dominée par Les femmes. Et Cependant, malgré les difficultés quotidiennes, les femmes continuent à s'intéresser d'avantage à la pratique de cette activité. Elles interviennent à cette opération avec un taux de 55% de la population interrogée.
- Le travail domestique salarié : Le travail salarié chez les femmes peut se faire de manière individuelle ou collective. Dans plusieurs villages, on retrouve des femmes qui pratiquent individuellement certaines opérations tel que : L'apiculture : on a 99 des femmes interrogées pratiquent l'apiculture pour la commercialisation et 184 femmes contribuent aux opérations d'apiculture pour l'autosuffisance alimentaire du ménage.

On a aussi 161 des femmes interrogées pratiquent l'arboriculture (fruitières) et la plantation pour la commercialisation et 319 femmes utilisent la plantation (les plantes médicinales, les arbres des fruits,.....etc.) pour l'autosuffisance alimentaire du ménage. C'est presque les mêmes résultats aboutit par les chercheurs de CENEAP au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou et Jijel. [7].

Les femmes mènent diverses activités rémunératrices qui leur permettent d'avoir des animaux ; on trouve :

- 228 femmes enquêtées pratiquent l'élevage pour l'autosuffisance alimentaire du ménage,
- 209 femmes pratiquent l'élevage pour le commerce ;

Les résultats obtenus sur l'expérience des femmes enquêtées dans la pratique de cette activité (l'élevage) montrent un intérêt de plus en plus croissant des femmes

4.2.2 LES ACTIVITÉS EXTRA AGRICOLES

Les femmes rurales pratiquent essentiellement le petit commerce tel que : la fabrication des pâtes(couscous) ,la fabrication des produits laitiers(lait, leben, beurre),la fabrication des condiments et de confiture(confiture des différents fruits, les condiments des olives),la fabrication des dérivé de blé et de l'orge (qu'on appelle : TCHICHA, MERMEZ ,MFLGUA,FSIKHA) et l'artisanat (la couture , la sparterie, le tissage des tapis, la poterie,

On assiste à la création spontanée de groupes de femmes pour ces travaux (Longtemps dominé par les femmes rurales) ce qu'on appelle « Twiza ». Cette dernière est un groupe de femmes ; en général de différentes catégories d'âge et de différentes familles (voisines et les cousines). On trouve aussi des groupes comme le TWIZA mais à but lucratif, pour subvenir à des petits besoins. Ces groupes salariées sont très sollicités à cause de bas prix pratiqués mais surtout la bonne qualité de leur travail ; Certains groupes ne travaillent que deux jours par semaine à cause des multiples tâches des femmes ;

On constate aussi que les femmes des zones non réaménagées sont un peu avantagées par rapport à celle des zones réaménagées sur l'ensemble de l'ouest algérien, à des degrés différents selon la spécificité de chaque zone, les femmes pratiquent les mêmes activités et sont confrontées aux mêmes difficultés.

Malgré les multiples contraintes, les femmes, à partir des différentes activités sus citées, parviennent à avoir des revenus monétaires personnels. Ces revenus sont le plus souvent utilisés pour les besoins du ménage ;

Enfin la femme rurale algérienne s'occupe de la lessive, de l'approvisionnement d'eau, de la cuisson et de la lessive.

L'analyse des résultats de l'enquête a montré que 91,3% des femmes de notre échantillon font des travaux ménagers,

4.3 L'ANALYSE GENRE

- Le chef de ménage : Il s'agit de la personne qui prend les décisions et qui est responsable de la gestion du ménage ; Le chef de ménage se varie entre le mari (37,9%), le père (27,6%), le frère (8,3%) et autre cas différents de notre échantillon (le fils, l'oncle.....) avec 2,8%. La femme interviewée est chef de ménage avec 23,5% dont 98 femmes sont veuves et 46 divorcée ;
- La durée et la charge totale du travail :

Une attention portée sur la durée et la charge totale de travail par genre montre que les femmes tendent à avoir des journées plus longues et plus chargées que celles des hommes. D'un côté, elles se réveillent plus tôt et se couchent plus tard que leur conjoint. Une analyse faite sur les heures du travail des hommes et des femmes de notre échantillon amène à avancer que la marge de temps entre les deux est en moyenne d'une heure au détriment de la femme.

De l'autre, en plus des activités de production agricole, les femmes doivent s'acquitter de leur rôle fondamental, qui est de s'occuper de la maison, de nourrir et de prendre soins des enfants, de préparer et de transformer les aliments, sans pour

autant oublier les corvées d'eau et de bois. Dans le domaine des cultures et de l'élevage, elles sont responsables des tâches les plus pénibles et les plus consommatrices de temps, comme la récolte, le désherbage, le semis et la transformation pour la vente,

En guise d'illustration, nous présenterons quelques exemples :

Pour le travail à domicile (le travail salariée fait à la maison et les activités génératrice de revenu faite à domicile), 52 des femmes affirment qu'elles passent plus de 12 heures par jour pour ces travaux comme la préparation des repas spécial événement (préparation du pain spéciale par exemple) ; la couture traditionnelle, la fabrication des produits en spart,

Pour l'occupation agricole 7 femmes sur 15 passent moins de 5 heures sur les champs, elles doivent être aux champs dès les premières heures du matin (5h du matin) pour assurer une bonne récolte et la durée du travail journalier de 2 femmes sur 15 est de plus de 9h par jour,

Les heures de travail des 76 femmes (parmi les 116) aux occupations non agricoles est estimée à plus de 9 heures/jour,

Pour le genre masculin, C'est surtout les agriculteurs et les commerçants passent plus de 9 heures dans ses champs et ses lieux de travail,

L'analyse comparative de la répartition des tâches entre les sexes renvoie aux rôles assignés à chacun et permet de décoder la multiplicité des tâches exercées par les membres de la population qu'on veut aider. Dans la production agricole, la division du travail entre les hommes et les femmes varie en fonction des wilayas. Toutefois et à la lumière des résultats ressortis de l'analyse, nous pouvons avancer que les femmes jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des exploitations agricoles familiales. Elles interviennent en effet à chaque stade de la production agricole et bien qu'il existe une division du travail par genre, les femmes tendent à en assumer la plus grande part. D'une façon générale, ce sont les hommes qui labourent les champs, appliquent les engrais et les pesticides et mènent les animaux de trait, alors que les femmes assurent la plus grande part des travaux de semis, du désherbage, de la récolte, de la traite et de l'entretien du cheptel. Ce sont elles qui s'acquittent presque exclusivement de la transformation des produits destinés à la vente.

Les hommes se chargent le plus souvent des cultures de rapport à grande échelle, surtout si les travaux sont mécanisés alors que les femmes s'occupent de la production des aliments réservés à la consommation du ménage et des cultures de rapport à petite échelle. Elles travaillent manuellement ou à l'aide de matériel rudimentaire. Elles contribuent pour une part essentielle à la production des cultures vivrières de base (les céréales et les jardins potagers dans les wilayas de Ain Témouchent, Sidi bel abbés, Tlemcen et Mascara, l'élevage familial au niveau de toute la zone étudiée).

La durée du travail effectué et la diversité des spéculations conduites (cultures de rente et vivrières, maraîchage et élevage) sont immédiatement observables et démontrent la participation active des femmes dans la sphère productive.

C'est la femme qui détient la responsabilité de l'élevage familial et qui assure la commercialisation directe des produits agricoles.

Si on se réfère aux rôles assignés à chaque genre, on observe que : Les femmes jouent un rôle majeur dans la production.

Dans la sphère domestique, c'est la femme qui exécute la totalité des tâches relatives au bien-être et à la survie de son ménage alors que l'homme n'intervient pas. Il s'agit là de responsabilités non rémunérées.

Au niveau de l'exploitation agricole : le pouvoir décisionnel est majoritairement détenu par l'homme pour tout ce qui est en rapport avec la gestion de l'exploitation agricole ; nous notons toutefois une faible implication des femmes dans la gestion de ses propres exploitations et à la prise des décisions supposant des engagements financiers importants tels que l'achat de la terre, les agrandissements et les emprunts. Même la gestion familiale ou collective est dominée par le genre masculin (la majorité des femmes enquêtées nous ont dit « C'est la tradition, la femme n'a pas à discuter avec l'homme »)

4.4 LES CONTRAINTES

Dans la pratique de ses activités, les femmes rencontrent d'énormes difficultés :

Les conditions géographiques : 75, 1% des femmes enquêtées affirment qu'elles souffrent des conditions géographiques et ces conditions se diffèrent d'une wilaya à l'autre ;

Manque de l'information : 82,4% des femmes enquêtées affirment qu'elles ont besoin des moyens de communication. Ce qui est confirmé par le travail de MARAGNANI. [8]

Les conditions juridiques : ce sont les mêmes déterminants de l'étude de TURPIN en 2010 et notre étude déclare plus de 40% des femmes enquêtées rencontrent des conditions juridiques négatives ; [9]

5 LA CONCLUSION

Nos résultats révèlent que la participation féminine aux diverses activités est toujours positivement liée au nombre des personnes vivant dans le même foyer. Deuxièmement, notre analyse confirme le rôle important de l'éducation dans la participation à l'activité rurale. Troisièmement, nos résultats montrent que les femmes participent plus que les hommes aux activités domestiques, agricoles et non agricoles.

REFERENCES

- [1] LAROUSSE ; LAMRI (2003), la femme rurale dans l'exploitation familiale nord-ouest de la Tunisie : pour une sociologie des ruptures, édition l'harmattan.
- [2] Calculer à partir des statistiques de chaque wilaya. (2014)
- [3] La daïra est une circonscription administrative regroupant plusieurs communes.
- [4] FAO. 1995. *Plan d'action FAO pour l'intégration des femmes dans le développement*. C95/14-Sup.1-Rev.1. Rome.
- [5] Une commune peut comporter une ou plusieurs agglomérations. L'agglomération où se trouve le siège de l'APC est appelée Agglomération Chef Lieu (ACL). Les autres agglomérations de la même commune sont appelées Agglomérations Secondaires (**AS**). Une fois toutes les agglomérations délimitées, le reste de la commune constitue le territoire épars ou Zone Epars (ZE). (Définitions tirées de Collections Statistiques ONS n°80 Recensement générale de la Population et de l'Habitat 1998)
- [6] OECD ; (2006) , africain development bank , perspectives économiques en Afrique , OECD publishing.
- [7] CENEAP (centre national d'étude et d'analyse pour la population et le développement), 2002, la participation de la femme rurale à la vie économique et sociale, la lettre de CENEAP n °49.
- [8] MARAGNANI ; Alain (2009), formation professionnelle et développement rural, Educagri édition.
- [9] Turpin FATIMA C, (2010), la condition juridique de la femme rurale en Kabylie : le cas de la Kabylie maritime en Algérie, édition APOPSIX.